

Musher, conducteur de chiens attelés

(formation continue)



Formation certifiante en présentiel (titre de niveau 4, RNCP 37426 |
Certificateur : EPLEFPA du Valentin | date de décision 27/03/2023)



LIEU : CFPPA de Die et
entreprises de mushers pro



DURÉE & RYTHME :
497 heures en centre et 175
heures en entreprise
Du lundi au vendredi (7 heures
par jour)



PROCHAINE SESSION :
du 1er septembre 2025
au 27 janvier 2026



PUBLICS CONCERNÉS :
Toute personne souhaitant être
salariée dans une structure
avec chiens attelés ou ayant un
projet de reprise/création d'une
structure avec chiens attelés



PRÉREQUIS :
Expérience du travail avec les
chiens



de satisfaction
(2024-2025)



de recommandation
(2024-25)



de réussite
(2024-2025)
5 sur 5 présentés

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires afin d'assurer :

- La conception et la commercialisation d'une prestation d'attelage canin
- La gestion d'un cheptel canin en assurant le bien-être animal
- La conduite d'une prestation d'attelage canin en sécurité
- Le développement de l'entreprise de conduite d'attelage canin

CONTENU DE LA FORMATION

Concevoir et commercialiser une prestation d'attelage canin

- Conception d'une offre de loisir pour tout public, y compris les personnes en situation de handicap
- Conseils à la vente de prestations d'attelage canin en français et en anglais

Gérer un cheptel canin en assurant le bien-être animal

- Adaptation des soins aux chiens selon la composition du cheptel
- Développement comportemental des chiens

Mener une prestation d'attelage canin en sécurité

- Préparation de l'activité
- Adaptation de la prestation en fonction des clients, notamment des personnes en situation de handicap, et de la praticabilité de la piste
- Technique de conduite
- Veille à la qualité de la prestation et à la satisfaction client

Développer l'entreprise de conduite d'attelage canin

- Elaboration du projet d'entreprise
- Elaboration de la stratégie commerciale
- Gestion administrative et comptable



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports en salle (notions fondamentales)
- Mises en situation pratique en entreprises de mushers professionnels notamment
- Travail individuel et travaux en groupes tutorés
- Evaluations formatives
- Stage en entreprise (6 semaines environ)

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Envoi d'un dossier de candidature au CFPPA

Participation à une journée d'information collective avec :

- entretien avec un jury (formateur et musher professionnel)
- test physique
- positionnement en anglais et en informatique

COÛT ET FINANCEMENT

Coût : 6 958 euros pour un parcours complet

Financements individuels envisageables :

- Conseil Régional
- France Travail
- CPF
- Financement individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires :

- Epreuves selon référentiel d'évaluation du titre
- L'ensemble des évaluations de chaque bloc doit être acquis pour valider le bloc
- Les quatre blocs doivent être validés pour obtenir la totalité de la certification ainsi que SST, ACACED, TAV.

NB : chaque bloc de compétences peut être acquis individuellement

NB : Pas d'équivalence avec autre titre ou diplôme

Evaluation de la satisfaction des stagiaires :

bilans individuel et collectif en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Poursuite : DE JEPS AC

Activée visée : Musher chef d'entreprise, Musher salarié

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Caroline BRETON, coordination pédagogique

Hélène BLACHE, administratif

04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus

Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation

